

En pratique

16 enfants accueillis dès 6 mois

Une équipe professionnelle

3 référents de groupe, 2 éducateurs de jeunes enfants (dont le responsable technique), 1 cuisinier, 1 agent d'entretien, 1 psychologue et 1 médecin.

Un local de 160 m² jouxtant le jardin «Casque d'Or» avec 2 dortoirs séparés, structure motrice, atelier (peinture, sable, jeux d'eau...).

Horaires du lundi au jeudi de 8h15 à 18h30 et le vendredi de 8h15 à 17h30.

Fermetures annuelles 4 semaines l'été et 1 semaine en hiver autour de Noël (dates votées par les parents).



Comment nous rejoindre ?

Déposez votre candidature via le formulaire en ligne sur le site de la crèche ou par mail à recrut.apaches@gmail.com, ou encore par courrier.

Vous serez ensuite invités à la **Journée Portes Ouvertes** (souvent courant mars) où des parents vous présenteront le lieu, l'association et le projet pédagogique.

Le recrutement s'effectue par tirage au sort en fonction des places disponibles. Un entretien d'information avec des parents-membres vous aidera alors à décider si vous souhaitez vous engager dans ce projet collectif.

> plus d'infos sur www.lesapachesdesvignoles.org

Combien ça coûte ?

Comme une crèche municipale, le tarif de participation est calculé sur le barème de la CAF.

> pour le calcul de vos droits, rendez-vous sur : www.mon-enfant.fr

Une adhésion de 30€ à l'association vous sera demandée lors de l'inscription.



crèche parentale

60, rue des Vignoles PARIS 20^e

01 83 98 88 82

www.lesapachesdesvignoles.org



- crèche parentale -



illustrations © Les Apaches des Vignoles / ne pas jeter sur la voie publique

avec le soutien
et en partenariat avec
la Direction des Familles
et de la Petite Enfance (DFPE)



crèche labellisée & inscrite dans le réseau ACEPP
plus d'infos sur : www.acepp.asso.fr



Fondée à l'initiative de quelques parents du quartier, la crèche est en activité depuis 2004. S'inscrivant dans une pédagogie active, elle valorise les activités autonomes et le jeu libre chez le petit enfant. L'enjeu étant de l'accompagner en le sécurisant vers son autonomie propre en mettant du sens dans chacun des actes du quotidien.

Les Apaches des Vignoles est une association à but non lucratif où les parents-membres sont à la fois usagers, bénévoles et employeurs d'une équipe professionnelle.



Qu'est-ce qu'une crèche parentale ?

C'est une structure d'accueil associative de petite taille où les parents sont membres et porteurs du projet. Ils participent activement à la vie de la crèche et partagent les responsabilités dans une dynamique coéducative (parents/équipe professionnelle) autour des enfants.

Lieu d'accueil et plus encore...

La crèche parentale est aussi lieu de ressources et d'accompagnement à la parentalité :

- réunions/échanges avec les professionnels et un psychologue autour de thèmes choisis ensemble,
- écoute personnalisée et réflexion avec l'équipe professionnelle
- découverte : voir son enfant évoluer et grandir en société pendant les permanences...

nos valeurs

L'association, ses parents-membres et l'équipe professionnelle se rassemblent autour des valeurs suivantes :



- **Le respect de l'individualité de l'enfant**, de son intégrité physique, morale et affective
Par ex : l'équipe professionnelle respecte le rythme de sommeil de chaque enfant.
- **Le respect de l'environnement** dans le choix des matériaux de construction, de l'alimentation et des consommables (couches, produits d'entretien, etc.).
- **L'économie sociale et solidaire** en partenariat notamment avec l'ACEPPRIF*, dans un programme pilote de formation et d'insertion.
- **L'ouverture sur le quartier**

L'association est partie prenante de la fête de quartier et participe aux «cafés de l'amitié» avec les crèches parentales voisines.

*Association des Collectifs Enfants-Parents-Professionnel, Ile-de-France

le projet pédagogique

Pensé et écrit par l'équipe professionnelle avec le concours de l'ACEPPRIF, le projet pédagogique est basé sur les valeurs éducatives des parents fondateurs de la crèche notamment le respect de la singularité de chaque enfant et de sa famille au sein du collectif. Dans la crèche, lieu de coéducation, il a pour vocation d'**harmoniser nos actes et nos paroles** auprès des enfants.

Dans ce cadre sécurisant et avec un libre accès à des matériaux pédagogiques variés, l'enfant, accompagné des adultes, va lui-même à la rencontre du monde, à la **découverte des possibles et des limites**. Dans le respect de son intégrité, il est considéré comme un être en devenir et en apprentissage de son **autonomie physique et affective**. Les accueillants parents et professionnels accompagnent l'expression de ses émotions et créent les conditions favorables à sa créativité.

> en consultation libre sur www.lesapachesdesvignoles.org

l'investissement des parents

Chaque famille effectue une **permanence de 4 heures** par semaine auprès des enfants et participe à la gestion de la crèche en s'investissant dans **une commission ou au conseil d'administration**.

De plus, les parents se retrouvent régulièrement pour :

- **les assemblées générales et réunions techniques** (fonctionnement) : tous les 2 mois
- **les réunions pédagogiques** (échanges sur les pratiques d'accueil) : tous les 2 mois
- et de joyeuses «**Apachades**» (fêtes) : 2 à 3 fois dans l'année

les permanences, c'est...

D'abord **être auprès de son enfant** dans la vie de la crèche

Gérer les **tâches d'entretien** :
nettoyage des espaces,
lessives, rangements...

Accueillir les enfants
dans le cadre du
projet pédagogique



Et aussi **accompagner les sorties** :
parc, boulangerie, marché...